

PROCES VERBAL DU CCAS DU 11 SEPTEMBRE 2017 VALANT COMPTE RENDU DE SEANCE

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 4 septembre 2017

Présents : 6 N. MACIEJEWSKI, D. LAFONT, N. VITIELLO, L. CLAUZIER, C. GRIFFON, Y VIALLE.

Absents: 4 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, B. BONNEFOI, C. GRIFFON.

Procurations : 2 C. GRIFFON à D. LAFFONT, B. BONNEFOI à N. MACIEJEWSKI

Secrétaire de séance : Nathalie VITIELLO

Associations présentes ou représentées : Michèle VIOLAT (ST DIDIER PATCH), Lucien SIERRA (CHORALE UN SOURIRE EN CHANTANT), Monique SORHONDO (ST DIDIER EN FETE), Antonio DEL RIO (APRES), Marinette CHAILLAN (CLUB DES AINES), Henri BERTRAND (CLASSE 62), Catherine ROVARIS (RENDEZ-VOUS DU JEUDI)

Associations ou personnes excusées : ASSOCIATION AMICALE LAIQUE, COUNTRY PASSION, Annie PRAT, Valérie PRAT, Grégory MERAL (FCSO).

1/OBJET : Finalisation de la fête des enfants du dimanche 17 septembre 2017

Rappel de la date : **DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017** de 14 h 30 à 17 h 30 au stade Paul Névissas (repli à la salle polyvalente en cas de mauvais temps).

Rappel : cette fête concerne tous les **enfants nés depuis 2005** et domiciliés sur la commune, scolarisés ou non à Saint Didier sous Aubenas et tous les enfants de l'école René CASSIN.

Activités proposées :

Nom de l'activité

Nom des personnes en charge de l'activité

- | | |
|--|---|
| - Accueil des enfants et de leurs parents et distribution des carnets activités | J. CAMOIN et M. CHAILLAN |
| - Pêche à la ligne | Achats : N. VITIELLO et C. PARGOIRE
Tenue du stand : J. TABARLY, MN BOILLON, M. VIOLAT, N. MACIEJEWSKI |
| - Parcours sportif-Course d'obstacles | G. MERAL |
| - Atelier maquillage | N. VITIELLO, Anaïs V., C. ROVARIS |
| - Module gonflable
(DJE Animations LAVILLEDIEU) | Réservation OK |
| | Surveillance assurée par : MJ VIDIL, JP MARTIN et A. DEL RIO
(rotations toutes les 10 mn selon les tranches d'âges) |
| - Trampoline pour les plus grands (tranche d'âge : enfants nées entre 2005 et 2011)
(DJE Animations LAVILLEDIEU) | Toise à prévoir |
| - L'Ane et la charrette (LABLACHERE) | Réservation confirmée |
| - Lâcher de ballons | N. VITIELLO a acheté les ballons
H. BERTRAND + N. VIOLAT : pour gonfler les ballons à 11 H
Petite bouteille d'hélium commandée (M. MIALON)
Prévoir ficelles courtes pour éviter aux ballons de s'emmêler
+ petits cartons à accrocher aux ballons (Mairie)
Prévoir le lâcher de ballons vers 15 h 30 (avant le départ de certains enfants et pour ne pas que les ballons se dégonflent). Les stands seront fermés le temps du lâcher de ballons. |
| - Goûter | N. VITIELLO a commandé les goûters à CASINO + les courses
L. CLAUZIER + JP BLANCHARD iront chercher les courses à CASINO vendredi 15/09 à 10 h 30
M. SORHONDO s'occupera de la distribution des goûters
(brick de jus de fruit, madeleine cœur de fraise, bonbons.....)
Confection des sachets-goûters : dimanche matin au stade par M. VIOLAT et N. VITIELLO |

- Barbes à Papa

Isabelle MORICE
(2 kg de sucre crystallisé)

- Crêpes

N. VITIELLO, M. SORHONDO et C. PARGOIRE confectionnent la pâte
C. PARGOIRE s'occupe de la cuisson des crêpes
H. BERTRAND + Margaux V. : service des crêpes aux enfants (sucre, confiture, nutella)

- Matériel à amener par Yannick

Rallonges électriques + barrières + poubelles + 2 cônes de chantier
Sono + 20 tables et 60 chaises + rubalyse + nettoyer les WC du stade

- Gâteaux à confectionner pour vente à la buvette

Confection de gâteaux : N. MACIEJEWSKI, M. SORHONDO
M. VIOLAT, C. ROVARIS

Un appel est lancé pour la confection de gâteaux car il risque d'en manquer...

- Buvette

Payante pour les adultes : canettes jus de fruits : 1.50 €, eau plate : 1 €, café à 1 €
Part de gâteau : 1 €, bière canettes 1.50 €
Buvette tenue par R. ROURESSOL, N. MACIEJEWSKI
Stand gâteaux tenu par Marie-Jo VIDIL

Les intervenants se relayeront dans l'après-midi sur les différents stands à tenir.

- Cafetière

Les cafetières du Club de foot seront utilisées

- Fabrication des carnets de tickets pour participer aux activités

C. PARGOIRE, N. VITIELLO
Les carnets sont prêts

- Mairie

Arrêté « interdiction accès au stade pour les matchs » le week-end de la fête des enfants : fait
Prendre un arrêté de circulation pour l'impasse du stade : à faire
Fonds de caisse à prévoir : OK

- **Vendredi 15 septembre** : Nathalie VITIELLO viendra récupérer en Mairie la liste des enfants inscrits, les tickets, le fonds de caisse et divers.....

Prêts de parasols : demander à F. CHAREYRE et P. JOUANNY

- **Mise en place des activités le dimanche matin 17 septembre à 9 h 30**

Noël MACIEJEWSKI, Michelle VIOLAT et Richard MASSEBEUF resteront sur place entre midi et quatorze heures pour assurer la surveillance des lieux.

2/OBJET : Participation pour le Fonds Unique pour le Logement (FUL) pour l'année 2017

Le CCAS de la commune participe au FUL depuis l'année 2008. Il convient de délibérer pour la participation 2017.

Les membres du CCAS prennent connaissance du courrier conjoint du Président du Conseil Département de l'Ardèche et du Président de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) concernant les aides apportées par le Fonds Unique Logement aux personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Les communes ou CCAS sont sollicités quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, le bureau du CCAS, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2017 sur la base de 0.40 € par habitant, soit 943 habitants x 0.40 € = 377.20 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Repas du CCAS : les membres présents souhaitent que Josiane CAMOIN consulte d'autres établissements pour les menus, à savoir :

- ABRINES (SAINT ALBAN AURIOLLES)
- AU FIN GOMET (RUOMS)
- TRAITEUR-BOUCHER MEJEAN (LABEGUDE)
- RESTAURANT NOTE DE SAVEUR (AUBENAS)
- BOUCHERIE-TRAITEUR BORRELY (VALS LES BAINS)
- LA POPOTTE DE GROS PAPA (AUBENAS)

Attention : il faudra s'assurer que le service est compris dans les prestations proposées.

A l'unanimité des membres présents, il est souhaité que le foie gras soit remplacé cette année par du saumon ou de la truite fumé(e).

➤ Prochaine séance du bureau du CCAS : Si possible lundi 9 octobre 2017 à 20 h 30 (sinon lundi 2 octobre ou lundi 16 octobre) : A CONFIRMER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

A Saint Didier sous Aubenas, le 12 septembre 2017

**Le Maire,
Richard MASSEBEUF**

